

La communauté de communes du Pays de Courpière : un rôle clé de coordination

8500 habitants,
46 hab/km²
10 communes

Contexte

- Un territoire plutôt attractif mais confronté à un problème de maintien de l'agriculture
- Création en 2014 d'une association de producteurs locaux appelée « Un Brin de Terroir »
- Des actions ponctuelles mais régulières en faveur des produits locaux, notamment par la « Catiche » et les cantines des écoles

Description de la démarche

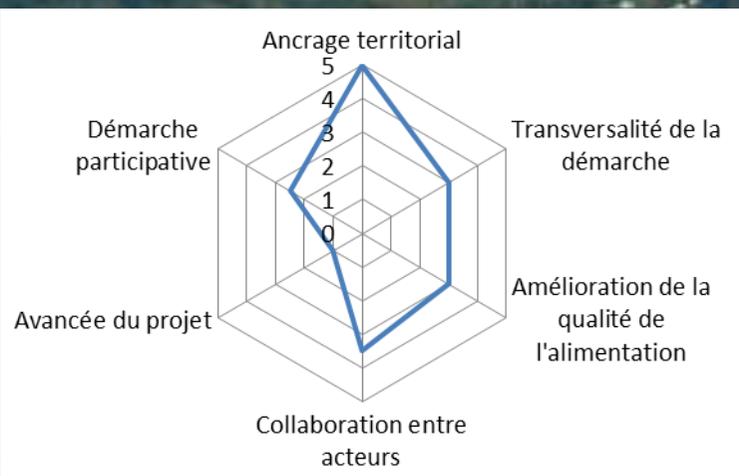
La CC du Pays de Courpière joue un rôle fondamental dans la mise en relation des différents acteurs.

- En acquérant la compétence « Affaires scolaires », elle a pu prendre en charge la gestion de la restauration scolaire du territoire. Aujourd'hui, elle travaille avec les cuisinières pour proposer des menus qui soient accessibles et de qualité.
- Grâce à ses compétences agricoles, elle peut mettre en place des dispositifs permettant de soutenir les agriculteurs locaux et de favoriser l'installation et la reprise d'exploitations. Elle a notamment signé un Contrat Territorial pour un Agriculture Durable (CTAD) avec le CD63 qui soutient aussi financièrement l'installation des agriculteurs lorsqu'il y a création d'un atelier de transformation dans le projet de vente en circuits courts. La CC a également permis la rencontre des producteurs locaux lors de réunions préparatoires qui ont débouché sur la création d'une association de producteurs.
- Elle a également pris en charge un service d'éducation à l'environnement qui propose régulièrement des animations en lien avec l'alimentation et son impact sur l'environnement (goûters 0 déchet). Ce service a également organisé des classes citoyennes qui ont permis aux écoles du territoire d'être labellisées « éco-écoles ».

Points forts de la démarche

- ✓ La CC constitue un acteur bien ancré sur son territoire, ce qui lui permet de fournir des réponses adaptées aux différents enjeux agricoles et éducatifs.
- ✓ La transversalité des compétences de la CC lui permet d'intervenir sur des problématiques diverses et complémentaires (économie, social, culture)
- ✓ Le caractère transversal de sa démarche lui permet d'améliorer globalement la qualité de l'alimentation pour ses administrés.
- ✓ La démarche de la CC implique une diversité d'acteurs : producteurs, organismes de distribution et commercialisation, organismes accompagnateurs...

Analyse globale du projet



Limites et perspectives de la démarche

- ✓ Les cuisinières communiquent entre elles et les agriculteurs commencent à se concerter pour avoir des actions coordonnées. Ceci constitue une réelle avancée mais pourrait être amélioré par une augmentation de la concertation entre les différentes catégories d'acteurs.
- ✓ Cette concertation permettrait d'imaginer et de rendre possible des solutions qui répondent à l'ensemble des contraintes et des besoins des acteurs. Ainsi, la création de l'association de producteurs constitue une réelle opportunité pour développer des liens entre les différentes catégories d'acteurs et structurer un projet qui prolongerait le travail déjà réalisé pour l'organisation de l'approvisionnement des cantines en produits locaux.